

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Guitare d'accompagnement
Code	
Filières, orientations et options	☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☒ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☒ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Composer-performer</i> ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ <i>Option Chef de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ <i>Option Enseignement</i> ☐ <i>Option Recherche</i> ☐ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☒ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☐ Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☒ Autre : Type d'enseignement : cours-atelier Nombre d'étudiant-e-s : 3	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
Maîtriser les accords fondamentaux et les techniques d'accompagnement, lire des grilles d'accords, interpréter un répertoire de chansons, improviser mélodiquement, jouer la gamme blues, coordonner voix et guitare.		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
Découverte et interprétation d'un répertoire de chansons francophones et internationales dans une optique pédagogique.		

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ Examen noté* | ☐ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☒ Autre(s) : audition à la fin de l'année donnant lieu à une évaluation par acquis/non-acquis. |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Prestation artistique | ☐ Production écrite | ☐ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

- Deux titres chantés par l'étudiant-e qui s'accompagne à la guitare.
- Deux titres interprétés en groupe avec plages d'improvisation (solos).

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|--|---|
| ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☒ Expert-e interne | ☐ Expert-e externe |
| ☐ Représentant-e de la direction | |

Remarque(s) : L'expert interne est le coordinateur de la filière.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Théo Kummer

11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM